

Environnement | Mont-de-Marsan tague ses bouches d'égout pour la bonne cause



Alors que les Fêtes de la Madeleine ont démarré mercredi 18 juillet, et avec elles leur lot de musiques, festayres, taureaux, bandas et bodegas, la Mairie de Mont-de-Marsan, met en place en partenariat avec Surfrider Foundation une action ciblée de sensibilisation à la pollution... aquatique et marine. Les bouches d'égout de la Place Saint-Roch et Charles De Gaulle, hauts lieux (parmi d'autres...) de la fête montoise, se voient parées d'oeuvres temporaires. Objectif : rappeler que jeter tout mégot, papier ou autre dans les bouches d'égout n'est pas un acte anodin pour la planète.

Afin de susciter l'attention des festayres au sujet de la pollution des cours d'eau, la Mairie de Mont-de-Marsan et l'association Surfrider Foundation ont choisi de peindre sur les 23 bouches d'égout des places Saint-Roch et Charles De Gaulle, un message impactant – "Jeter à terre c'est jeter en mer". Objectif : montrer que tous les déchets (notamment les mégots) et liquides jetés dans les bouches d'égout se retrouvent tôt ou tard en bords de berges et/ou sur le littoral.

Barrage flottant

Autre opération liée aux déchets trop facilement abandonnés par les Festayres, le "barrage flottant" installé au niveau du quai Silguy, est renouvelé pour la deuxième année. Cette démarche novatrice, menée par le pôle technique de la Ville de Mont de Marsan, le centre technique de Mont de Marsan Agglo, les syndicats des rivières du Midou et de la Douze et Midouze ainsi que le Stade Montois Canoë Kayak, permet de retenir les déchets pendant les fêtes de la Madeleine. Des déchets qui sont ensuite analysés par Surfrider.

Mais le système à ses limites, si le barrage rend possible la récolte de bouteilles, gobelets, chapeau, chaussures, foulards et autres objets en tout genre, les éléments les plus fins comme les mégots sont quant à eux irrécupérables... et polluent de manière permanente l'eau des rivières. Si l'initiative est bonne, rien de mieux donc que de faire appel à la responsabilité de chacun, en espérant qu'elle ne soit pas trop "diluée" par l'ambiance festive de ces cinq jours de fête...



Solène Méric

*Crédit Photo : Ville de Mont-de-Marsan
Publié sur aqui.fr le 19/07/2018*

[Url de cet article](#)